

*Financial Statements of
États financiers du*

**CONSERVATIVE FUND CANADA
FONDS CONSERVATEUR DU CANADA**

*December 31, 2007
31 décembre 2007*

Auditors' Report

To the Directors of Conservative Fund Canada

We have audited the balance sheet of Conservative Fund Canada (the Fund) as at December 31, 2007 and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Fund's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

Except as explained in the following paragraph, we conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether these financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statement. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statements' presentation.

In common with many not-for-profit organizations, the Fund derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Fund and we were not able to determine whether any adjustment might be necessary to contributions revenue, excess of revenue over expenses, assets or net assets.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2007 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs du Fonds Conservateur du Canada

Nous avons vérifié le bilan du Fonds Conservateur du Canada (le Fonds) au 31 décembre 2007 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Fonds tire une fraction importante de ses revenus de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif ou de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche LLP / s.r.l.

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

May 2, 2008

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 2 mai 2008

CONSERVATIVE FUND CANADA
Financial Statements
December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
États financiers
31 décembre 2007

	<u>PAGE</u>	
Balance Sheet	1	Bilan
Statement of Revenue and Expenses	2	État des revenus et des dépenses
Statement of Changes in Net Assets	3	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Cash Flows	4	État des flux de trésorerie
Notes to the Financial Statements	5 - 10	Notes complémentaires

CONSERVATIVE FUND CANADA
Balance Sheet
as at December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Bilan
au 31 décembre 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
CURRENT ASSETS			ACTIF À COURT TERME
Cash and cash equivalents	\$ 4,754,107	\$ 5,454,051	Espèces et quasi-espèces
Accounts receivable	5,998,780	2,670,677	Débiteurs
Prepaid expenses	1,698,413	338,564	Frais payés d'avance
	12,451,300	8,463,292	
CAPITAL ASSETS (note 3)	1,235,310	1,087,553	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)
	\$ 13,686,610	\$ 9,550,845	
CURRENT LIABILITIES			PASSIF À COURT TERME
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 5,829,195	\$ 3,584,041	Créditeurs et frais courus
Due to constituencies	744,991	863,643	Dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	867,157	697,682	Revenus de cotisations reportés
Current portion of long-term debt (note 4)	800,000	800,000	Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 4)
	8,241,343	5,945,366	
LONG-TERM DEBT (note 4)	566,861	1,366,861	DETTE À LONG TERME (note 4)
	8,808,204	7,312,227	
CONTINGENCIES (note 5)			ÉVENTUALITÉS (note 5)
NET ASSETS			ACTIF NET
Invested in capital assets	1,235,310	1,087,553	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted	3,643,096	1,151,065	Non affecté
	4,878,406	2,238,618	
	\$ 13,686,610	\$ 9,550,845	

ON BEHALF OF THE BOARD

AU NOM DU CONSEIL

Director



Administrateur

Director



Administrateur

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Revenue and Expenses
year ended December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des revenus et des dépenses
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
Revenue			Revenus
Donations and contributions	\$ 16,983,000	\$ 18,631,685	Dons et contributions
Government transfers	10,218,124	14,734,893	Transferts gouvernementaux
Membership	868,555	640,660	Cotisations
Other	2,280,773	190,581	Autres
	30,350,452	34,197,819	
Expenses			Dépenses
Advertising			Publicité
Television	3,713,697	4,452,809	Télévision
Radio	183,011	888,797	Radio
Other	311,452	152,870	Autres
Amortization of capital assets	624,844	330,855	Amortissement d'immobilisations corporelles
Bank charges and interest	373,440	805,805	Frais bancaires et intérêts
Donations and contributions	7,759,559	6,693,006	Dons et contributions
Fundraising activities	41,227	33,576	Activités de levée de fonds
Membership costs	202	11,440	Frais de cotisations
Office expenses	2,256,250	1,965,679	Frais de bureau
Polling	47,380	544,669	Sondages
Professional services	4,319,206	4,466,227	Honoraires
Research	159,732	518,820	Recherche
Salaries and benefits	5,147,281	5,125,062	Salaires et avantages sociaux
Transfers	1,196,412	3,043,834	Transferts
Travel and hospitality	682,665	430,723	Déplacement et accueil
Other			Autres
Training	576,972	117,429	Entraînement
Tour	128,647	1,299,363	Tournée
Meetings / Conferences	128,074	257,737	Réunions / Conférences
Bad debts (recovery)	(98,535)	86,780	Mauvaises créances (recouvrement)
Miscellaneous	159,148	46,151	Divers
	27,710,664	31,271,632	
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	\$ 2,639,788	\$ 2,926,187	EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Changes in Net Assets
year ended December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice terminé 31 décembre 2007

	Invested in Capital Assets	Unrestricted			
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	\$ 1,087,553	\$ 1,151,065	\$ 2,238,618	\$ (687,569)	SOLDE AU DÉBUT
Excess of revenue over expenses	-	2,639,788	2,639,788	2,926,187	Excédent des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	(624,844)	624,844	-	-	Amortissement des immobilisations corporelles
Loss on disposition of capital assets	(8,119)	8,119	-	-	Perte sur cession d'immobilisations corporelles
Acquisitions of capital assets	780,720	(780,720)	-	-	Acquisitions d'immobilisations corporelles
BALANCE, END OF YEAR	\$ 1,235,310	\$ 3,643,096	\$ 4,878,406	\$ 2,238,618	SOLDE À LA FIN

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Cash Flows
year ended December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
NET INFLOW (OUTFLOW) OF CASH RELATED TO THE FOLLOWING ACTIVITIES:			RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :
OPERATING			EXPLOITATION
Excess of revenue over expenses	\$ 2,639,788	\$ 2,926,187	Excédent des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	624,844	330,855	Amortissement des immobilisations corporelles
Loss on disposition of capital assets	8,119	13,105	Perte sur cession d'immobilisations corporelles
	3,272,751	3,270,147	
Changes in non-cash operating working capital items	(2,391,975)	3,687,749	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
	880,776	6,957,896	
INVESTING			INVESTISSEMENT
Acquisition of capital assets	(780,720)	(794,835)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds from disposition of capital assets	-	26,000	Produits de la cession d'immobilisations corporelles
	(780,720)	(768,835)	
FINANCING			FINANCEMENT
Repayment of long-term debt	(800,000)	(5,800,000)	Remboursement de la dette à long terme
Repayment of capital lease obligation	-	(22,191)	Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
	(800,000)	(5,822,191)	
NET CASH INFLOW (OUTFLOW)	(699,944)	366,870	AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	5,454,051	5,087,181	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	\$ 4,754,107	\$ 5,454,051	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2007

1. ACTIVITIES OF THE FUND

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed the Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

Financial instruments

Effective January 1, 2007, the Conservative Party of Canada adopted the following recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook: Section 3855, *Financial Instruments - Recognition and Measurement*; Section 3865, *Hedges*; Section 3861, *Financial Instruments - Disclosure and Presentation*; and amendments to Section 4400, *Financial Statement Presentation by Not-For-Profit Organizations*. These new Handbook Sections provide comprehensive requirements for the recognition, measurement and disclosure of financial instruments.

The new Handbook Section 3855 provides comprehensive requirements for the recognition and measurement of financial instruments. Financial instruments are initially recognized at fair value with subsequent measurement depending on the classification as described below. This new standard requires adoption on a retrospective basis with changes in fair value related to the prior fiscal year presented as an adjustment to the opening net asset balance.

The amendments to Handbook Section 4400 require certain gains and losses to be recognized initially as direct entries to the statement of changes in net assets for the period.

There was no impact on the Fund's opening net assets as a result of the adoption of these new policies.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

1. ACTIVITÉS DU FONDS

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Le Parti conservateur du Canada a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés ("l'ICCA") en date du 1^{er} janvier 2007 : chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*; chapitre 3865, *Couvertures*; chapitre 3861, *Instruments financiers - information à fournir et présentation*; ainsi que les modifications apportées au chapitre 4400, *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces nouveaux chapitres énoncent des normes complètes au niveau de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des instruments financiers.

Le nouveau chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA présente l'ensemble des normes portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Cette nouvelle norme devrait être appliquée rétroactivement avec l'impact des variations dans la juste valeur de l'exercice précédent étant présenté comme ajustement au solde d'actif net au début de l'exercice.

Les modifications apportées au chapitre 4400 du Manuel de l'ICCA obligent les organismes sans but lucratif à comptabiliser certains gains et pertes directement à l'état de l'évolution de l'actif net dans la période.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur le solde d'actifs net au début de l'exercice du Fonds.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

All financial assets are classified as either held-for-trading, held-to-maturity investments, loans and receivables, or available-for-sale. All financial liabilities are classified as held-for-trading or other liabilities.

The classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Fund's designation of said instruments, at the time of initial recognition. Settlement date accounting is used and transaction costs related to investments are expensed as incurred. Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

Classification:

Cash and cash equivalents	Held-for-trading
Accounts receivable	Loans and receivables
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities
Long-term debt	Other liabilities

Held-for-trading

These financial assets are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in other income.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated unrealized gains and losses until realized when the cumulative gain or loss is transferred to interest revenue.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments Financiers (suite)

Tous les actifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction, détenu jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Fonds au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Classification :

Espèces et quasi-espèces	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et frais courus	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant présentés à l'actif net dans les gains et pertes cumulés non réalisés jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les revenus d'intérêts.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial instruments (continued)

Loans and receivables

These financial assets are measured at amortized cost using the effective interest method, less any impairment.

Other liabilities

These financial liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method.

Future accounting changes

In December 2006, the CICA issued Section 3862, *Financial Instruments - Disclosures*; Section 3863, *Financial Instruments - Presentation*; and Section 1535, *Capital Disclosures*. All three Sections will be applicable to financial statements relating to fiscal years beginning on or after October 1, 2007. Accordingly, the Fund will adopt the new standards for its fiscal year beginning on January 1, 2008. Section 3862 on financial instruments disclosures, requires the disclosure information about: a) the significance of financial instruments for the entity's financial position and performance; and b) the nature and extent of risks arising from financial instruments to which the entity is exposed during the period and at the balance sheet date, and how the entity manages those risks. Section 3863 on the presentation of financial instruments is unchanged from the presentation requirements included in Section 3861. Section 1535 on capital disclosures requires the disclosure of information about the entity's objectives, policies and processes for managing capital.

The Fund is currently evaluating the impact of the adoption of these new Standards on its financial statements. The Fund does not expect that the adoption of these new Sections will have a material impact on its financial statements.

Revenue recognition

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period the related expenses are incurred.

Unrestricted contributions are recognized in the same year as the related tax receipt.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers - informations à fournir*, le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers - présentation*; et le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*. Ces trois chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, le Fonds adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital de l'entité.

Le Fonds évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. Le Fonds ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

Constatation des revenus

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt a été émis.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2007

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition (continued)

Membership revenue is recognized in the period to which membership relates.

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term guaranteed investment certificates with maturities of three months or less from the date of acquisition.

Capital assets

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leased equipment	4 years
Leasehold improvements	over term of lease

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include allowance for doubtful accounts, accrued liabilities and the useful life of capital assets. Actual results could differ from these estimates.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les revenus de cotisations sont constatés dans la période au cours de laquelle les adhésions se rapportent.

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent d'encaisse et de compte de placements garanti à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement loué	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2007

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

3. CAPITAL ASSETS

	2007		2006		
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Computer equipment	\$ 2,030,981	\$ 1,505,251	\$ 525,730	\$ 567,172	Équipement informatique
Furniture and equipment	1,136,398	483,444	652,954	418,169	Mobilier et équipement
Leased equipment	122,761	122,761	-	-	Équipement loué
Leasehold improvements	155,050	98,424	56,626	102,212	Améliorations locatives
	\$ 3,445,190	\$ 2,209,880	\$1,235,310	\$1,087,553	

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4. LONG-TERM DEBT

Long-term debt bears interest at the rate of prime plus one percent. The long-term debt is to be repaid in accordance with the following schedule:

	Current	Long-term	Total	
	Actuel	Long terme	Total	
2008	\$ 800,000	\$ -	\$ 800,000	2008
2009	-	566,861	566,861	2009
	\$ 800,000	\$ 566,861	\$ 1,366,861	

4. DETTE À LONG TERME

La dette à long terme porte intérêts au taux préférentiel majoré de un pour cent. La dette à long terme doit être remboursée selon l'échéancier suivant :

5. CONTINGENCIES

The Fund is involved in certain claims and lawsuits for which the outcome is not readily determinable at this time. The Fund does not believe that the outcome will significantly impair its operations or have a material adverse impact on its financial position.

5. ÉVENTUALITÉS

Le Fonds est impliqué dans des réclamations et des poursuites dont le dénouement n'est pas possible à déterminer pour le moment. Le Fonds ne pense pas que le dénouement compromette de manière significative ses activités ou n'ait un impact important sur sa position financière.

6. COMMITMENTS

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Annual payments related to these commitments are approximately:

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Fonds s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d'autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l'équipement. Les paiements annuels afférents à ces engagements sont approximativement les suivants :

2008	\$ 755,000	2008
2009	485,000	2009
2010	240,000	
	\$ 1,480,000	

7. FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value

The long-term debt is reflected at fair value due to the competitive nature of current interest rates. It is management's opinion that the Fund is not exposed to significant interest rate, currency or credit risk arising from these instruments.

Credit risk

Credit risk arises from the potential that a counterparty will fail to perform its obligations. The Fund is subject to credit risk through its accounts receivables. Receivables are monitored on an on-going basis by management.

8. COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La dette à long terme reflète la juste valeur en raison du caractère concurrentiel des taux d'intérêt actuels. La direction est d'avis que le Fonds n'est pas sujet à des risques importants de taux d'intérêts, de devise ou de risque de crédit découlant de ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l'entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Auditors' Report on Registered Party Financial Transactions Return

To the Chief Electoral Officer, Elections Canada

At the request of the Conservative Party of Canada, we have audited the Registered Party Financial Transactions Return prepared in accordance with Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), and 404.3(2) of the Canada Elections Act (the "Act") for the year ended December 31, 2007. This financial information is the responsibility of the management of the Conservative Party of Canada. Our responsibility, in accordance with Section 426(1) of the Act, is to express an opinion on this financial information based on our audit.

Except as explained in the following paragraph, we conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial information is free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial information. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial information.

In common with many not-for-profit organizations, the Conservative Party of Canada derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Party and we were not able to determine whether any adjustment might be necessary to the amount of contributions reported.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, this Registered Party Financial Transactions Return presents fairly, in all material respects, the financial information required to be reported under the Act for the year ended December 31, 2007 in accordance with the provisions of Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), and 404.3(2) of the Act.

Deloitte + Touche LLP

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

May 2, 2008

Rapport des vérificateurs sur le rapport financier d'un parti enregistré

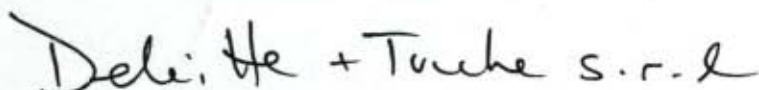
Au Directeur général des élections du Canada, Élections Canada

À la demande du Parti conservateur du Canada, nous avons vérifié le rapport financier d'un parti enregistré préparé conformément aux articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), et 404.3(2) de la Loi électorale du Canada (la "Loi") de l'exercice terminé le 31 décembre 2007. La responsabilité de cette information financière incombe à la direction du Parti progressif-conservateur du Canada. Conformément à l'article 426(1) de la Loi, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cette information financière en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans les paragraphes ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exempte d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'information financière. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'information financière.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, le Parti conservateur du Canada tire une fraction importante de ses revenus de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de cette source de revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les registres du Parti et nous n'avons pas pu juger si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions déclarées.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des revenus de contributions mentionnés aux paragraphes précédents, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de l'information devant être reportée conformément à la Loi pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 en vertu des dispositions des articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), et 404.3(2) de la Loi.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 2 mai 2008